



Message d'intérêt public

Des questions et réponses concernant le feu de décharge

Date de début : 30 mai 2014

Date de fin : 7 juin 2014

Iqaluit, NU

120 sec

Les gens à Iqaluit peuvent se poser des questions sur l'incendie au dépôt et sur les mesures à prendre au cas où la fumée se dirige vers la ville. Voici quelques questions et réponses utiles du ministère de la Santé :

Q : Qui devrait être préoccupé par la fumée provenant de l'incendie au dépôt?

R : Il se peut que parfois la fumée provenant de l'incendie au dépôt se dirige vers la ville. Selon le niveau de fumée, certaines personnes peuvent être plus à risque que d'autres des effets de la fumée sur la santé. Cela inclut les personnes atteintes de maladies cardiaques ou pulmonaires, les nourrissons, les jeunes enfants et les personnes âgées.

Q : Que puis-je faire pour réduire mon exposition à la fumée?

R : Les personnes susceptibles d'être affectées peuvent réduire leur exposition à la fumée en restant à l'intérieur autant que possible et en gardant les fenêtres et les portes fermées, et les échangeurs d'air éteints. Si vous devez sortir à l'extérieur, limitez votre activité physique.

Q : Que contient la fumée provenant de l'incendie au dépôt?

R : La fumée contient un mélange de produits chimiques et de particules fines. Le type et la quantité de particules et de produits chimiques dans la fumée varient selon la nature des matières qui brûlent et la température de combustion.

Q : Quels sont les symptômes que je dois surveiller?

R : Vous devez surveiller la respiration sifflante, l'essoufflement, la difficulté de prendre une respiration profonde, l'oppression thoracique, les étourdissements et les vertiges. La fumée peut aussi irriter les yeux, le nez et la gorge.

Q : Que devrais-je faire si je développe des symptômes liés à la fumée comme les troubles respiratoires ou l'oppression thoracique?

R : Si vous ne vous sentez pas bien et vous ne pouvez pas gérer vos symptômes, vous devez consulter un médecin.

Q : Le ministère de la Santé recommandera-t-il la fermeture des écoles, des bureaux et d'autres édifices à cause de la fumée?

R : Il est peu probable que les édifices du gouvernement et les écoles ferment à cause de la fumée. Les propriétaires des édifices doivent être prêts à gérer les systèmes de ventilation afin de limiter la fumée qui pénètre et à prendre leurs propres décisions concernant les fermetures. Le ministère de la santé interviendra au cas par cas, au besoin.

Q : Le ministère de la Santé travaille-t-il avec d'autres organismes?

R : Le Ministère travaille en étroite collaboration avec le ministère de l'Environnement et le ministère des Services communautaires et gouvernementaux, ainsi qu'avec d'autres organismes pour contrôler la situation et soutenir la Ville d'Iqaluit afin de gérer au mieux la situation.

###

Renseignements aux médias :

Ron Wassink
Spécialiste des communications
Ministère de la Santé
867 975-5710
rwassink@gov.nu.ca

ᐱᓕᓕᓕᓕᓕᓕ ᓂᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕ ᐱᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕ ᐱᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕ, ᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕ, ᐱᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕ ᐱᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕ,
www.gov.nu.ca
News releases are available in Inuktitut, English, Inuinnaqtun and French on www.gov.nu.ca.
Tuhaqtaghat itut Inuktitut, Qablunaatitut, Inuinnaqtun Uiviititullu talvani www.gov.nu.ca.
Les communiqués de presse sont disponibles en inuktitut, en anglais, en inuinnaqtun et en français à : www.gov.nu.ca.